

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°15-2009 du 29 avril 2009

Adresse : 5, rue Mustapha SFAR-1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 septembre 2014, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement « FCP SMART EQUITY », suite à l'expiration de sa durée de vie.